

# Le suffrage féminin en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 359

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260321>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

monter le grand essor de notre mouvement. Alors se tiennent à Zagreb des réunions publiques réclamant la participation des femmes aux élections municipales (tous les partis politiques portaient des femmes comme candidates sur leurs listes); alors se créent à Beograd et à Sarajevo les premiers *Zenski Pokret* (Mouvement Féministe), qui vont essaimer dans les villes voisines; alors, dans le souffle d'enthousiasme qui soulève tous les peuples naissant à la liberté, l'émancipation politique de la femme paraît chose toute naturelle. Puis, et comme dans d'autres pays, hélas! (rappelons-nous aussi, féministes suisses, les journées de novembre 1918, où nous croyions toutes à la réalisation prochaine de notre revendication...), ce mouvement s'est ralenti, arrêté même parfois en apparence. En apparence, seulement, car il gagne du terrain en profondeur. Le Conseil National yougoslave, antisuffragiste en 1920, n'a maintenant pas une réunion où il ne soit question des droits politiques des femmes; les *Zenski Pokret* ont pris plus solidement pied, se fédérant en une Alliance nationale (affiliée à notre Alliance Internationale), et éditent un journal commun, *Zenski Pokret* aussi, donc homonyme du nôtre, qui constitue un lien étroit entre les féministes; à travers le pays, des meetings suffragistes ont lieu, revendiquant le droit de vote pour les femmes. La suspension actuelle des droits politiques pour les hommes en Yougoslavie n'est même pas, nous semble-t-il, un obstacle sérieux à la marche de « l'Idée », car ce temps d'arrêt est utilisé, sinon pour la propagande directe, en tout cas pour la préparation de la femme à ses tâches futures de citoyennes. Et l'intérêt si vif porté à toutes les manifestations organisées par l'Alliance Internationale, l'affluence à nos réunions, l'accueil des autorités gouvernementales ou municipales — tout ceci n'est-il pas significatif de la vitalité de notre mouvement là-bas?

Et puis, la Yougoslavie est un pays jeune, un Etat neuf. Elle accomplit avec ardeur un effort considérable de réforme et d'amélioration. Elle travaille, elle crée... Elle ne peut pas tarder beaucoup à comprendre ce qu'ont compris toutes les nations nées comme elle du bouleversement mondial, soit que la collaboration des femmes à la chose publique est un élément indispensable qu'aucun pays soucieux de ses véritables intérêts n'a le droit de négliger. Elle n'a pas — Dieu soit loué — la béate satisfaction de croire que tout est chez elle immalement pour le mieux, parce qu'elle ne se targue pas d'être un exemple de démocratie au monde entier. Je suis bien tranquille: les femmes yougoslaves voteront, seront conseillères municipales, maires, députées ou ministres, longtemps avant qu'une de nous, fille de la vieille Helvétie, soit autorisée à déposer son bulletin de vote dans une votation communale contre l'ouverture d'une auberge de village.

E. Gd.

## Le Suffrage féminin en France

La Commission du suffrage universel de la Chambre des Députés a examiné l'autre semaine la proposition de M. de Monzie, re-

connaissant aux femmes les droits politiques et l'accession à toutes les fonctions publiques, et l'a adoptée à une très forte majorité, ne faisant de réserve qu'en ce qui touche l'accession féminine à toutes les fonctions publiques. (Ces messieurs craignent sans doute de voir une femme Présidente de la République...) Cette Commission a chargé son rapporteur de présenter son rapport à la Chambre dans le plus bref délai.

Malheureusement, au Sénat, en revanche, l'Idée chemine avec la même lenteur que notre escargot suffragiste suisse, car les Pères conscrits ont de nouveau décidé de renvoyer à la rentrée d'automne la discussion du projet de loi qui attend depuis des années leur bon plaisir. Il est juste de dire que certains parmi eux l'ont fait pour éviter à cette discussion importante la bousculade d'une fin de session, et lui réserver le temps qu'elle mérite... Patience, donc, patience, puisque là réside la vertu suffragiste par excellence.

A la suite d'une forte demande d'exemplaires, notre avant-dernier numéro (N° 357, du 20 juin 1931) est épuisé. Ceux de nos abonnés et lecteurs qui ne gardent pas la collection de notre journal veulent-ils nous rendre le service de retourner ce numéro à la Rédaction s'ils l'ont encore sous la main? Merci d'avance.

## La XIV<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

(Suite et fin)<sup>1</sup>

Il s'en fallut de peu que la Convention concernant la durée de travail dans les mines de charbon n'eût le même sort que la révision de la Convention sur le travail de nuit des femmes, c'est-à-dire qu'elle n'obtient pas le quorum obligatoire d'une majorité des deux tiers. Cette œuvre de conciliation et d'entente, élaborée avec patience, fut définitivement acceptée par la Conférence par 81 voix contre 2 et avec de nombreuses abstentions. Cette Convention fixe la durée du travail dans les mines de charbon à 7 h.  $\frac{3}{4}$ , comptées entre le moment où les premiers ouvriers du poste ou d'un groupe quelconque quittent la surface et celui où ils regagnent la surface. Le travail du dimanche et des jours fériés est interdit. Ce qui nous intéresse spécialement, nous, femmes, au sujet de cette réglementation de la durée du travail, c'est que la Conférence a adopté une résolution invitant le Conseil d'Administration à inscrire à l'ordre du jour d'une de ses prochaines séances la question des travaux souterrains dans les mines de charbon des enfants, des jeunes gens au-dessous de seize ans, et des femmes, et ceci dans le but d'interdire ce travail à ces différents groupes de personnes: une proposition, par conséquent, de créer une nouvelle protection spéciale des enfants et des femmes.<sup>2</sup>

Le reproche a été souvent fait à notre pays qu'il ratifie trop peu de ces Conventions,

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

<sup>2</sup> D'après nos renseignements, cette proposition ne concernerait plus aucun pays d'Europe où le travail des femmes dans les mines est partout interdit, mais essentiellement le Japon et les Indes. (Réd.)

reproche auquel le gouvernement fédéral répond en faisant valoir qu'il ne recommande que la ratification de Conventions dont l'application peut être garantie par la législation nationale. C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous voudrions signaler encore ici une activité spéciale de la Conférence, soit l'examen des rapports sur le fonctionnement de l'art. 408 du traité de Versailles. Cet article 408 oblige, en effet, tous les Etats à remettre annuellement au Bureau International du Travail un rapport sur les mesures prises par eux pour étendre l'application des Conventions internationales dont ils sont parties, ces rapports étant notamment examinés par une Commission de la Conférence. Et cette année, comme les précédentes, cette Commission a indiqué que quelques pays n'avaient envoyé aucun rapport concernant soit la totalité, soit une partie des Conventions ratifiées par eux; que d'autres en avaient remis, mais ne pouvaient pas déguiser que leur législation nationale ne correspondait pas aux engagements prescrits par ces Conventions; et ainsi, d'année en année, et en dépit des observations de la Conférence, les mêmes inconsciences subsistent. Parfois il ne s'agit que de légères différences, mais souvent aussi d'écarts considérables entre les textes des législations nationales et ceux des Conventions. Un des exemples les moins réjouissants à cet égard est celui de la Convention de Washington concernant l'emploi des femmes avant et après l'accouchement; à l'exception de quelques rares Etats, tous ceux qui ont ratifié cette Convention s'en sont écartés sur un point ou un autre dans leur législation nationale, et souvent ce sont les mêmes pays qui, avec la plus grande opiniâtreté, se refusent à la révision de quelques points de détails des dispositions des Conventions. Il faut donc reconnaître que les Etats membres de l'Organisation du Travail professent des notions juridiques extrêmement différentes! Et à ce sujet, nous voudrions que soit reconnu sur terrain international ce principe pour lequel la Suisse combat avec une série d'autres Etats: pas de ratification lorsque l'application exacte des prescriptions ne peut pas être garantie; et (deuxième principe, qui découle du premier) élaboration d'un petit nombre de Conventions internationales seulement, simples et de grandes lignes, sans surcharge de détails impossibles à adapter aux législations nationales toutes empreintes de leur propre caractéristique. Lorsque ces deux principes seront devenus une maxime vivante de l'Organisation Internationale du Travail, notre pays participera alors avec joie à ses travaux.

DORA SCHMIDT.

(Traduction française.)

## Congrès et Conférences

### Fédération Internationale des Femmes dans les affaires et les carrières libérales

(Vienne 26-31 juillet 1931)

Cette nouvelle Fédération féminine que nous avons vue se constituer sur la base internationale Van dernier à Genève, et dont une branche suisse vient de créer avec siège à Lausanne, tiendra cette

qui ont envie de « se réveiller », et celles qui ont le goût de l'aventure, auraient tout intérêt à lire les récits de voyage. Quels livres exquises nous devons à des voyageurs ayant le goût d'écrire allié au goût de l'exotisme! Si on souffre réellement de la crise d'imaginaire des romans actuels, qu'on se rabatte sur les livres de voyage, de vie au grand air, et qu'on lise toutes les histoires de bêtes des qu'elles paraissent! Les bêtes nous reposent des héros de tant de romans!

Et je voudrais dire aussi ceci: Créons notre petite bibliothèque particulière avec soin, avec discernement. Nous trouverons toujours un sage pour nous conseiller dans notre choix. Lisons nos livres et les religions. Certains d'entre eux sont et seront toujours nos amis les plus chers.

JEANNE VUILLIOMENET.

## LES EXPOSITIONS

### Exposition des travaux d'élèves de l'Académie professionnelle de Genève.

Ce n'est pas dans une école austère que vous pénétrez, lorsque vous visitez les locaux de la rue Cédard un jour d'exposition. Partout des fleurs, un essaim de jeunes filles en toilettes claires, dominant une dernière retouche à l'épilage, contemplant avec orgueil l'œuvre sortie de leurs mains. On respire une atmosphère de fête et de joie.

Toute femme un peu coquette commettra un péché d'envie en s'approchant de la table de lingerie, où les fines applications de tulle voisinent

année son Congrès annuel à Vienne. Le programme élaboré de façon détaillée, comprend pour les congressistes et les membres de l'Association des journées très remplies, où le travail administratif, les discussions sur l'activité des diverses Commissions (Commissions des échanges commerciaux, des beaux-arts, de la publicité, des enquêtes, du chômage) et les rapports des branches nationales, alternent avec des réceptions et des visites organisées pour faire connaître au mieux l'inoubliable ville qu'est Vienne. En outre, les personnes non congressistes qui accompagneront les délégués pourront bénéficier de toute une série de visites et d'excursions à des conditions avantageuses, grâce au Bureau autrichien de tourisme, 7, Friederichstrasse, Vienne I. qui a pris en mains tous les arrangements et auquel on est prié de s'adresser directement. En ce qui concerne le Congrès lui-même, nous rappelons que la présidente de la Section suisse est Mme E. Wursten, 55, avenue de Rumine, Lausanne, qui pourra fournir les renseignements utiles sur les conditions d'affiliation.

### Conférence Internationale de Femmes socialistes

(Vienne, 23-25 juillet 1931)

A cette Conférence, qui précédera de trois jours le Congrès socialiste international convoqué à Vienne pour le 26 juillet, seront traitées les questions suivantes, qui préoccupent actuellement nombre de groupements féministes, quelle que soit leur tendance:

Les femmes et le système économique.

La réaction politique et ses effets sur l'émancipation de la femme.

Les progrès du mouvement féministe, depuis le dernier Congrès, soit:

le suffrage des femmes;

l'organisation des femmes dans le mouvement socialiste;

la nationalité des femmes mariées;

les questions concernant la maternité.

## Correspondance

### Solidarité féminine

Zurich, mai 1931.

C'est avec beaucoup d'intérêt que je lis parfois les articles du *Mouvement Féministe*; j'ai particulièrement goûté les deux lettres où l'on traite de la solidarité qui devrait exister entre les femmes. On ne saurait trop insister sur ce point, car c'est dans la solidarité seule que réside la force de la femme. Il ne suffit pas que les femmes aient des publications dans lesquelles elles revendiquent des droits égaux à ceux des hommes. Il ne suffit pas que quelques-unes avancent en luttant; nous devrions toutes nous soutenir réciproquement. Il faut nous débarrasser de toute petitesse, vaincre tout accès de jalousie et toute velléité d'obscquité rampante à l'égard de l'homme. Il s'agit de relever nos sœurs, de venir en aide à celles dont certains écrits nous révèlent les souffrances.

Comment se fait-il que nous nous parions des plumes du paon en nous affublant, par exemple, d'un titre de docteur ou de professeur que nous n'avons pas conquis par notre intelligence et notre travail! J'irai même plus loin, et je dirai qu'on devrait trouver un moyen terme qui n'imposerait pas à la femme un changement de nom dans certaines circonstances. Elle accepte volon-

casion d'acquiescer le bon goût littéraire, et qui n'ont pas de meilleures lectures que leur femme de ménage! Combien parmi elles ont un penchant détestable pour les livres *excitants*, pour la *saleté* à la mode, pour l'*ordure* qu'on se passe sous le manteau! Un psychiatre verrait sans doute clair dans leur cas.

Il est certain que beaucoup de femmes d'esprit fin et cultivé lisent pour se fuir elles-mêmes et leur vie monotone. Il en est d'immobilisées par la maladie ou l'âge qui raffolent des histoires de crimes et de détectives. Ce sont de grandes admiratrices des Conan Doyle ou des Wallace, car la littérature anglaise est particulièrement riche en œuvres de ce genre. D'autres femmes cherchent dans ces livres tout ce qu'elles n'ont pas elles-mêmes. Si elles sont de condition modeste, elles préfèrent les récits de la vie mondaine; si elles sont disgraciées ou isolées, elles aiment les héroïnes comblées d'hommages et les plus ébouriffantes complications sentimentales. On nous dira bien que nous ne devons pas rechercher les lectures qui nous font sortir de notre peau et de notre milieu... oui, mais le fait est qu'il nous arrive d'avoir besoin d'excitants. L'usage du thé, du café et des cigarettes, la fréquentation des cinémas, le choix de certains livres, voilà les moyens que nous avons de nous tenir « éveillées ». Mais à l'usage, on se blase, on cherche du plus fort, surtout en ce qui concerne la lecture, et on finit dans l'épée ou l'artificiel.

Les lectrices les plus intéressantes, outre celles qui lisent pour s'instruire, sont bien celles qui cherchent par leurs lectures à se

préparer mieux aux tâches qui leur incombent, à élucider plus facilement les problèmes moraux et sociaux de l'heure actuelle, à développer harmonieusement leur moi. Nous pouvons être reconnaissants aux auteurs qui nous facilitent ainsi la compréhension de toutes choses. Ces auteurs sont rares!

Mais vous ne créerez jamais de cœur pour le cœur. Si votre cœur n'éclate et ne jaillit dans l'œuvre.

(Faust.)

Il arrive, évidemment, que des lectrices de livres frivoles lisent à l'occasion des œuvres solides, et que des lectrices du genre sérieux s'amuse de balivernes: aucune femme ne se cantonne dans une sorte de lectures à la totale exclusion des autres. C'est ce qui rend le classement par groupes de lectrices impossible et illusoire, bien que l'excellente revue allemande *Die Frau* l'ait tenté de façon très intelligente.

La femme hante fréquemment les cités des livres. Or, s'il est vrai que la valeur d'une bibliothèque publique dépend de la valeur de ses bibliothécaires, si le bibliothécaire cultivé et épris de son métier s'efforce toujours de conseiller ses lecteurs, nous devrions, nous les féministes, tâcher de diriger le plus grand nombre possible de nos jeunes filles cultivées vers la profession de bibliothécaire, et surtout nous efforcer de leur aider à trouver des places une fois qu'elles seront formées. Elles y rendront certainement de grands services, spécialement en conseillant leurs abonnées et en dirigeant leurs lectures.

Et pour finir, il me vient en tête que les femmes ayant besoin de s'évader et celles

avec le pyjama moderne à la confection correcte (classes de Mme Gros). Puis le vêtement d'enfant: petit paletot coupé avec élégance, robe de taffetas rose et blanc, pures merveilles dédiées à une petite princesse de légende, costume de toile blanche ajouré avec originalité. Ce sont les œuvres des élèves de Mme Sordat. Elle a pour principe de laisser travailler l'imagination de l'élève et permet ainsi à la personnalité de se développer. Voici le vêtement de dame. Sous l'habile direction de Mmes Clerc, Larpin, Würsten, Constantin, tailleurs corrects, robes du soir en dentelles légères, fraîches toilettes d'été ont vu le jour. N'oublions pas la broderie (classe de Mlle Müller), les stores au point de Venise, les dentelles d'Irlande, les broderies sur fil. Vous voyez là de véritables pièces de musée. Enfin, voici les œuvres des cours de raccommodage. Bien habile sera la personne qui saura discerner dans les tissus unis ou à rayures l'endroit repris par les doigts de fées. A noter le cours spécial de travaux à la machine par Mlle Laurent.

Au moment où nombre de jeunes filles terminent leur école primaire et sont à la recherche d'une carrière, que toutes celles qui aiment ce qui est beau, et sont adoucies de leurs mains, viennent faire un apprentissage à la rue Cédard. Elles y trouveront un milieu sain, elles seront dirigées avec affection, et, ensuite, porteuses de leur certificat d'études, elles trouveront facilement une place, soit comme lingère ou couturière à la journée, soit du travail à domicile. Une seule ombre au tableau! et il faut la signaler. Comment la jeune couturière pourra-t-elle faire rentrer l'argent de la note envoyée? Les clientes ne se rendent-elles pas compte que la vie de toute une famille dépend souvent du gain de la jeune fille qui lui a créé les atours dont elles aiment à se parer?

M. CH.